



Allocution introductive

Jean-Luc MARIÉ

Institut national de recherche et de sécurité

30 rue Olivier Noyer, F-75014 Paris

Il y a tout juste quatre ans, le 11 octobre 2001, j'avais le plaisir de m'adresser aux participants à la Conférence européenne sur le thème « Normalisation, essais et certification – Contribution à la santé et à la sécurité au travail », plus connue depuis sous le nom de « Conférence de Dresde ».

J'avais à cette occasion exprimé ma perception du lien étroit qui existe entre normalisation et prévention, alors que l'Europe préparait son élargissement et que le monde ne cessait déjà de se globaliser.

L'analyse de la situation et les conclusions que nous avons tirées à Dresde en 2001 ont gardé aujourd'hui toute leur pertinence :

- l'élargissement de l'Europe est maintenant une réalité;
- la mondialisation continue, les organismes de normalisation internationaux, l'ISO et la CEI notamment, semblent prendre le pas sur leurs homologues européens que sont le CEN et le CENELEC ;
- la mutation du monde économique et du monde du travail se confirme chaque jour ;
- on s'interroge ici et là sur le devenir de la certification CE au sein de nos Instituts de prévention ;
- de nouveaux chantiers normatifs s'ouvrent sur des sujets que la normalisation n'abordait pas jusqu'ici et qui concernent directement ou indirectement la santé et la sécurité au travail.

Dans ce contexte, les organismes européens de santé et sécurité au travail doivent se donner les moyens nécessaires pour accroître leur efficacité et leur influence et affirmer leur légitimité. Puisse la conférence qui commence contribuer à l'indispensable réflexion sur ces sujets.

Au cours de la conférence de Dresde, l'idée d'un réseau de préventeurs impliqués dans la normalisation, les essais, la certification et la recherche associée à ces activités, s'est concrétisée par la création d'EUROSHNET.

Quatre ans plus tard, nous avons pensé que le moment était venu de faire un premier bilan de cette opération et, sur la base de cette première période de lancement, de capitaliser les fruits de cette expérience.

Le réseau EUROSHNET est opérationnel. Procédant pas à pas, il a d'abord fonctionné avec un nombre limité de pays de l'Union Européenne puis a, lui aussi, récemment élargi ses frontières à l'ensemble des nouveaux Etats membres de l'Union et aux pays de l'AELE. M. Lambert, Directeur du Secrétariat de la KAN, Commission allemande Prévention et normalisation, nous présentera tout à l'heure l'histoire de ces quatre premières années d'EUROSHNET.

À Dresde encore, j'avais évoqué le besoin d'une collaboration renforcée entre préventeurs pour porter sur la scène internationale le meilleur de la pensée et des acquis européens en matière de santé et sécurité au travail. Ce n'est pas un hasard si la

conférence qui s'ouvre embrasse, sous l'angle de la santé et de la sécurité au travail, ces deux thèmes majeurs que sont l'élargissement et la mondialisation.

Parlons d'abord de l'élargissement. La Nouvelle Approche, vous le savez, lie fortement la réglementation et les normes européennes. Elle présente des vertus multiples que ses inventeurs n'avaient peut-être pas toutes imaginées. En ce qui concerne l'élargissement récent de l'Union Européenne, elle a constitué un vecteur de diffusion des principes communautaires en matière de santé et sécurité au travail, et ainsi accéléré l'adaptation de la réglementation des nouveaux Etats membres.

L'intégration de ces nouveaux Etats membres et la diffusion d'une culture européenne de prévention se font aussi grâce aux actions de l'Agence de Bilbao. Son directeur nous parlera avec plus de détails du Plan d'Action pour l'Elargissement qui vise à favoriser la mise en œuvre d'une stratégie européenne en santé et sécurité au travail pour la période 2002-2006. Il nous parlera aussi du rôle joué par les programmes PHARE dans la poursuite de ce même objectif.

Des intervenants venus de Pologne, République Tchèque, Hongrie, Slovaquie et Slovénie, que je remercie pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de cette conférence, reviendront ce matin sur cette phase intense de coopération, qui ne s'est pas achevée le 1^{er} mai 2005. Ils feront aussi état des premières expériences de leur « vie communautaire » et de leurs attentes.

La normalisation européenne est un formidable creuset où se confrontent les idées et les expériences individuelles. C'est aussi un formidable outil pour transférer la culture, les principes et les solutions de prévention élaborées par les préventeurs européens vers les autres parties prenantes que sont les fabricants, les utilisateurs, les autorités nationales et les partenaires sociaux.

Il serait faux de croire que les préventeurs européens venus d'horizons différents sont spontanément d'accord sur la meilleure façon d'être efficaces en matière de santé et sécurité au travail. Bien que nos cultures nationales de prévention soient globalement assez semblables, nos expériences, nos pratiques, nos habitudes ne nous conduisent pas toujours aux mêmes solutions techniques. Raison de plus pour s'efforcer de créer une culture européenne de prévention par enrichissement mutuel. C'est une des raisons d'être du réseau EUROSHNET que de faciliter cet enrichissement.

Coopérations, meilleure connaissance mutuelle, confrontation d'opinions et d'expériences sur des sujets de prévention généraux ou spécifiques, sont les grands axes de ce que devront être nos actions communes à court terme. Mieux se connaître pour mieux se comprendre ; mieux se comprendre pour progresser ensemble et faire face aux enjeux de notre temps. Mesdames et Messieurs les préventeurs, n'hésitez pas à faire un usage intensif d'EUROSHNET.

J'en viens maintenant au deuxième grand volet de la conférence qui est la mondialisation.

La Nouvelle Approche suscite incontestablement un grand intérêt hors des frontières de l'Union Européenne. Le modèle européen est considéré par certains comme quelque chose à surveiller de près (on se souvient de la « Forteresse Europe »), voire quelque chose à contrecarrer. Pour d'autres, il est une avancée régionale à imiter, à transposer. La Chine y songe déjà !

Les Européens ont conscience que le modèle européen ne perdurera que s'il s'exporte. Il leur faut donc œuvrer intelligemment et habilement à l'exportation de ce modèle hors des frontières de l'Europe. Mais comment faire ? C'est l'un des défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés dans le cadre de ce qu'il est admis d'appeler la mondialisation.

Celle-ci est vue par l'OMC et par les marchés comme un facteur essentiel du développement économique mondial. Il ne m'appartient pas d'en juger, mais qu'en est-il de la prévention dans tout cela ? La grande idée qui sous-tend la Nouvelle Approche est certes d'assurer la libre circulation des produits au sein de l'Union Européenne mais aussi (et on l'oublie encore quelquefois) de garantir un haut niveau de protection des utilisateurs de ces produits. Les normes européennes de sécurité, harmonisées sous une directive Nouvelle Approche, qu'elles traitent de machines ou d'équipements de protection individuelle, assurent ce haut niveau de sécurité dès la conception.

Cette exigence se trouve de fait garantie par deux données.

D'abord, l'élaboration des normes au sein des Comités Techniques européens s'effectue avec une forte participation des préventeurs de l'Union Européenne.

Ensuite, elles bénéficient du dispositif de la Nouvelle Approche, tout à fait unique sur le plan mondial :

- les normalisateurs européens sont guidés par les référentiels techniques que sont les exigences essentielles de santé et sécurité fixées par les directives européennes ;
- en outre, un contrôle de qualité est assuré par des experts indépendants, les Consultants du CEN, chargés de vérifier la cohérence de la norme avec les exigences essentielles de santé et sécurité qu'elle est censée couvrir.

Le défi auquel les préventeurs européens actifs en normalisation doivent faire face est de taille : les normes de sécurité internationales à venir, principalement des normes ISO, doivent présenter, par rapport aux actuelles normes européennes harmonisées, un niveau de qualité **équivalent ou supérieur** en termes de protection assurée à l'utilisateur des produits.

Chaque fois que ce résultat ne sera pas atteint, la norme ISO ne pourra pas être reprise en norme européenne.

Cette situation se rencontrera notamment dans les cas où l'état de la technique varie fortement d'une région de la planète à une autre.

Mais, dans tous les cas, les préventeurs européens devront redoubler de vigilance, de savoir-faire et de capacité de conviction, pour faire valoir leurs exigences face à des partenaires non-Européens. C'est une lourde responsabilité à porter et une tâche considérable.

Pour accomplir cette tâche en mettant un maximum de chances de réussite de leur côté, les préventeurs européens doivent s'organiser. A cette fin, l'intensification des échanges d'expérience et de pratiques nationales entre eux est nécessaire, comme elle est nécessaire aussi, dans le contexte de l'élargissement, pour souder les préventeurs des anciens et des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne. Les forums

électroniques d'EUROSHNET constituent le lieu où les préventeurs européens peuvent – *doivent*, devrais-je dire - confronter leurs avis et construire les points de vue communs qu'ils porteront sur la scène internationale.

Les obstacles à franchir sont nombreux. Les préventeurs qui interviennent en normalisation européenne s'y sentent à l'aise car ils apportent des éléments venant à l'appui des règles communes fixées par les directives européennes.

Qu'en est-il au niveau de l'ISO, sachant qu'il n'y a pas de réglementation internationale équivalente ? Certains se sentent en situation plus difficile et craignent d'être condamnés à l'inefficacité.

Il est vrai que dans le système ISO, les préventeurs ne peuvent plus se référer à une réglementation commune. Et face à des acteurs économiques puissants, ils craignent d'être isolés et de ne pas avoir le poids nécessaire pour influencer les décisions.

Une mise en confiance est nécessaire, et j'ai tout lieu de penser qu'elle est possible parce que le souci de la prévention n'est évidemment pas qu'européen. EUROSHNET peut et doit y contribuer.

Il n'est pas dans mon intention de m'engager et de vous engager dans un débat politico-philosophique sur la gouvernance mondiale, que certains ne manqueraient pas de qualifier de rhétorique. Je me limiterai à évoquer ce que la mondialisation peut gagner à intégrer l'approche santé et sécurité au travail. Si besoin était, cette perspective légitime largement les préventeurs sur la scène internationale de la normalisation.

Il convient de ne pas négliger les aspects financiers associés à un travail au niveau international, avec des déplacements éventuellement de plus longue durée. Rassembler nos ressources, accroître l'efficacité de nos actions, optimiser la gestion de nos experts dans un contexte de ressources limitées sont des aspects de la problématique auxquels nous devons aussi réfléchir.

Mais, me direz-vous, pour parler d'une seule voix européenne, encore faut-il qu'un point de vue commun sur un sujet de prévention donné émerge... Et l'on sait que les préventeurs eux-mêmes, parce que leurs cultures et leurs pratiques peuvent être différentes, ont parfois des opinions divergentes. La confrontation de ces opinions, permanente et utile au sein des groupes européens de normalisation, peut s'avérer contre-productive si elle se manifeste sur la scène internationale. Il est donc particulièrement important que ces divergences soient identifiées et analysées en vue de les réduire, voire de les éliminer, et cela le plus en amont possible, sans que le niveau de qualité des solutions de prévention en soit altéré.

Synthétiser nos convictions dans des consensus, nous organiser chaque fois que cela est possible et raisonnable pour qu'un préventeur, et non pas 25, avec 25 opinions divergentes, aille défendre dans un groupe de travail international un point de vue préalablement élaboré entre préventeurs européens, constituent des objectifs à atteindre. La conférence qui commence nous donne l'occasion d'en débattre, ensemble, de manière ouverte, avec tous ceux dont je salue la présence aujourd'hui.

Les outils de communication pour nous aider à progresser dans cette voie existent. Ils nous seront présentés au cours de la conférence. Ce sont les outils mis à notre

disposition par l'Agence de Bilbao pour la santé et la sécurité au travail, le réseau Workingonsafety.net, le réseau PEROSH, la Coordination des Organismes Notifiés et, bien sûr, le réseau EUROSHNET. J'émet le souhait que des ponts soient établis entre ces structures de communication dont chacune a une fonction spécifique et une utilité reconnue.

La conférence qui commence nous donnera l'occasion d'entendre des acteurs de premier plan et d'échanger sur la question de la mondialisation et ses multiples facettes. Demain matin, M. Ayral, Directeur à la Direction Générale « Entreprises » de la Commission Européenne et M. Peyrat, directeur général de l'AFNOR, tous deux acteurs majeurs sur l'échiquier politique de la normalisation, traiteront le sujet de la normalisation face à la mondialisation mieux et plus en détail que je ne saurais le faire.

M. Boy, de l'ETUI-REHS, plus connu sous son ancienne appellation TUTB (ou Bureau Technique Syndical en français), nous donnera le point de vue des syndicats. M. Gourtsoyannis, de NORMAPME, nous donnera celui des petites et moyennes entreprises et M. Wolff, de la Fédération allemande des BG, les caisses allemandes d'assurance AT/MP, celui des organismes de prévention allemands.

Je voudrais enfin aborder trois thèmes d'importance qui sont eux aussi concernés par l'évolution du paysage économique et social européen.

D'abord, la certification CE. Elle constitue, avec la normalisation, un des seuls dispositifs d'harmonisation en vue de préserver un haut niveau de sécurité des produits mis sur le marché européen.

Les organismes de prévention de certains nouveaux États membres se sont lancés avec enthousiasme dans cette activité d'organismes notifiés. Mais d'autres États membres parmi les plus anciens s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre leur activité de certification CE.

Il importera de renforcer la concertation entre les uns et les autres et de la rendre encore plus efficace, notamment au sein des structures de coopération et de coordination existant en Europe.

Ensuite, la recherche. Nous savons tous à quel point elle est un vecteur essentiel de progrès à long terme. Toutefois, la valorisation des résultats de recherche à travers les normes ne se fait pas spontanément. Il faut la provoquer, l'accompagner, la faciliter. Il faudra veiller à fédérer l'expertise et les moyens de nos instituts européens de prévention dans le domaine de la recherche, à coordonner les travaux de recherche et à assurer un meilleur transfert des résultats de la recherche vers la normalisation :

- sensibilisation des décideurs et des chercheurs à l'intérêt de la normalisation comme vecteur de valorisation à l'échelon européen et international,
- identification des résultats potentiellement transférables,
- actions de communication pour améliorer la compréhension mutuelle entre chercheurs et normalisateurs,

sont trois pistes pour le travail à mener.

Enfin, la surveillance du marché. Tous les acteurs semblent l'appeler de leurs vœux et beaucoup l'accusent d'être le maillon faible. Nul doute que M. Etienne, de la Direction des Relations du Travail au ministère français chargé du travail, nous présentera un tableau plus nuancé et nous informera des actions en cours ou envisagées pour

renforcer le dispositif européen dans ce domaine.

Bien d'autres interrogations demeurent, que je ne prétendrai pas traiter ici de façon exhaustive. J'en citerai seulement quelques-unes :

- comment mieux partager avec les concepteurs et les fabricants européens notre souci de défendre une conception européenne de l'intégration de la sécurité à la conception ?
- le devenir et l'évolution de la Nouvelle Approche, qui semble vouloir essaimer vers des sujets qu'elle s'interdisait d'aborder jusqu'ici et qui peuvent avoir des implications et des conséquences en matière de santé et sécurité au travail ;
- le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises : quel est le lien et quels sont les effets sur la santé et la sécurité au travail en Europe ?
- la normalisation dans le domaine du management de la santé et de la sécurité au travail ; plusieurs Etats membres, appuyés par leurs experts en prévention, essaient de faire barrage à la volonté de certains acteurs de normaliser dans ce domaine, tandis que d'autres n'y sont pas opposés.

Je sais que ces sujets difficiles sont présents à l'esprit de bon nombre d'entre vous et ne doute pas qu'ils seront abordés ici.

Il est maintenant temps de conclure cet exposé introductif avec un souhait personnel : que cette conférence fasse d'EUROSHNET le réseau incontournable des préventeurs européens. Puisse-t-il passer de la plate-forme d'échanges et de concertation qu'il est aujourd'hui, à une véritable force de proposition, en promouvant les valeurs de la prévention au sein des organismes de normalisation et de la coordination européenne des organismes notifiés.

Cette conférence a été conçue pour permettre à des représentants des autorités européennes, des nouveaux et des anciens Etats membres de l'Union Européenne, des réseaux européens existants et de toutes les parties intéressées à la normalisation et à la certification touchant à la santé et à la sécurité au travail d'exprimer leur point de vue sur ces sujets.

Deux tables rondes sont prévues où je ne doute pas que vous aurez des échanges ouverts et fructueux, sans compter les repas et les pauses café. A en croire les normalisateurs, c'est souvent au cours de ces pauses que les problèmes les plus délicats trouvent une solution ...

Je souhaite plein succès à cette 2^e Conférence européenne et passe la parole à David Buchanan, du HSL britannique, qui présidera la 1^{re} session consacrée aux structures de coopération dans l'Europe élargie.

Je vous remercie.